ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chômage

Question au Gouvernement n° 3019

Texte de la question

DESINDUSTRIALISATION
DU NORD DE L'HERAULT

M. le président. La parole est à M. Robert Lecou, pour le groupe UMP.
M. Robert Lecou. Monsieur le ministre délégué à l'aménagement du territoire, ces questions au Gouvernement sont souvent l'occasion pour les députés qui, sur le terrain, partagent les crises économiques dramatiques qui frappent les populations, de lancer un cri d'alarme.
M. Christian Bataille. Eh oui !
M. Robert Lecou. Je voudrais vous parler des hauts cantons héraultais, et plus précisément du Lodévois et du Gangeois, au nord de ma circonscription. Ces territoires d'industrialisation ancienne sont frappés de plein fouet par les effets de la crise de la mono-industrie.
En 1996, la fermeture annoncée de la COGEMA mettait fin à une activité économique qui avait généré à sa plus belle époque 1 500 emplois directs, indirects et induits. Le site fut définitivement fermé en 1997 et le plan ambitieux mis en place par Alain Juppé en 1996 échoua, faute d'une volonté politique suffisamment affirmée par le gouvernement Jospin. (*" Eh oui ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*
Nous devons, monsieur le ministre, tirer les leçons de cet échec. Vous avez pris la mesure de la situation et exprimé votre volonté d'accompagner le Lodévois dans la reconversion de l'ancien site industriel en zone d'activités économiques, dans laquelle il s'est courageusement engagé.
La même volonté politique est nécessaire face à la situation du territoire limitrophe de Ganges-Le Vigan, frappé lui aussi par un séisme économique, dont la gravité demande des mesures d'urgence. J'ai pu, à travers mes rencontre avec les élus et la population de ce territoire - notamment au cours de ma visite au marché de Ganges la semaine dernière -, mesurer son désarroi devant l'annonce du plan social de l'entreprise Well qui prévoit la suppression de 300 emplois directs, dont l'activité, la fabrication de bas, est historique en pays Cévenol et essentielle pour ce territoire.
Il est de la responsabilité des acteurs institutionnels d'accompagner ces territoires. On ne peut pas accepter le déracinement de populations dont nous savons la difficulté de vivre dans des concentrations urbaines souvent inadaptées, alors que les territoires ruraux et les bourgs centres sont des lieux de vie qui participent à une occupation équilibrée et harmonieuse du territoire.
L'État doit s'impliquer, car il peut jouer un rôle moteur, entraînant l'ensemble des partenaires. Que comptez-vous faire, monsieur le ministre, face à la crise que traversent les hauts cantons héraultais et gardois ?
M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire.
M. Christian Estrosi, *ministre délégué à l'aménagement du territoire.* Vous avez raison, monsieur le député : nous ne pouvons pas rester inactifs face à de telles délocalisations, qui traumatisent nos territoires et provoquent un sentiment de détresse chez toutes celles et tous ceux qui ont contribué à leur développement économique.
Nous avons voulu rompre avec l'habitude du passé de gérer les conséquences des crises plutôt que d'anticiper sur les mutations économiques à venir. Tel est l'objectif de la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires, issue du rapprochement de la DATAR et de la mission interministérielle sur les mutations économiques. Nous avons également, avec Christine Lagarde, dynamisé l'Agence française pour les

investissements internationaux.
M. Albert Facon. Ce baratin n'a aucun rapport avec la question !
M. le ministre délégué à l'aménagement du territoire. Ces investissements internationaux sur le territoire français ont permis l'installation sur ces territoires de 30 000 emplois au cours de l'année écoulée, pour 15 000 emplois délocalisés.
Nous sommes conscients, monsieur Lecou, des difficultés rencontrées par l'entreprise Well, et l'État est à vos côtés de toutes ses forces. Nous savons que votre engagement est à la hauteur de ces difficultés.
Une réunion s'est tenue lundi dernier, à laquelle ont participé les représentants de la direction et les syndicats de l'entreprise, les élus locaux et les chambres consulaires. Il a été décidé de créer un comité de pilotage permettant d'engager toutes les actions d'une politique de revitalisation du bassin d'emploi du Vigan et de Ganges, de créer une cellule de crise chargée de mettre en oeuvre sur le terrain les orientations de cette revitalisation et, enfin, d'accompagner les actions du PDG de l'entreprise auprès de son actionnaire majoritaire, Natexis Industrie, pour obtenir le financement du plan de sauvegarde de l'emploi et la revitalisation du tissu économique.
Vous voyez, monsieur Lecou, que nous ne nous laissons pas enfermer dans les dogmes idéologiques du passé *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste)* et plaçons les hommes au coeur de nos politiques de cohésion territoriale : ce sont eux qui comptent, avant tout, pour relever les défis du futur sur les territoires de France. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : M. Robert Lecou
Circonscription : Hérault (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3019
Rubrique : Emploi
Ministère interrogé : aménagement du territoire
Ministère attributaire : aménagement du territoire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 novembre 2006
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 novembre 2006